www.basket44.com

PROCES-VERBAL

COMITE DIRECTEUR

Du 14 mars 2013

Présents : Didier AUBERT – Patrick BABONNEAU – Jacques BALZAC - Franck BAUDRILLER – Chantal BEAUQUIN - Jean Paul BREMENT – Dominique BOUDEAU – Dimitri BREHERET - Mireille COURBOULAY – Gaël DIQUELOU – Laurent DONNART - Patrick ERRIEN –Thierry GATEFAIT - Véronique IGIELSKI – Franck JOUNIER – Maxime LEROUX – Marie Annick MONNOT-MASA – Michaël NOGUE – Yannick OLIVIER - Jacques PHILIPPE – Riccardo POZZETTO - Christian RODET – Christine RULLIE – Pascale SIMON

Excusés : Yves GARREAU – Sophie LAMBOUR

Invité : Bertrand LEGER

Approbation du PV du comité Directeur du 17 janvier 2013 à l'unanimité des personnes présentes

Ouverture du Président : (Yannick OLIVIER)

- Avant de débuter le Comité Directeur Yannick OLIVIER donne la parole à Bertrand LEGER nouveau technicien recruté le 1er février en charge de la mise en place du Mini-Basket et des nouvelles pratiques. Bertrand se présente à chacun des membres. Il nous évoque son parcours de joueur et d'entraîneur de Basket-Ball, ainsi que son parcours professionnel, notamment aux travers des différentes missions depuis plusieurs années avec le Conseil Général. Tous les membres du Comité Directeur se présentent individuellement à lui. Yannick OLIVIER rappelle que la première mission qui lui a été confiée concerne la mise en place des opérations de Basket Ecole, du J.A.P. (je joue, j'arbitre, je participe), du challenge Benjamins(e), et du 3x3.

- Yannick OLIVIER présente la future plaquette de communication du Comité.

- Yannick OLIVIER rappelle que les réunions de secteur débutent dès la semaine prochaine, et refait le point avec les différents intervenants sur les sujets à aborder.

- Yannick OLIVIER a programmé une réunion avec les Présidents de commissions afin de définir précisément les tâches qu'elles effectuent et la charge de travail qui est imputée au personnel. Il rappelle également que les bénévoles ne doivent pas se substituer aux salariés. Par ailleurs, une rencontre identique que celle qui a eu lieu avec à la Commission des Officiels, aura lieu avec le Président de la commission Technique, Franck BAUDRILLER, et de son technicien, Guenael LAHONDA afin de définir et d'évaluer, là aussi, les tâches administratives réalisées par ce dernier, qui pourraient être redirigées vers le personnel administratif.

- Un autre point, celui de la représentation du Comité, même si celle-ci incombe au Président du Comité, il serait intéressant que les membres du Comité Directeur se sentent plus concernés, ce qui lui permettrait d'alléger quelque peu son agenda.

- Yannick OLIVIER rappelle que le Comité organisera le prochain Tournoi Inter Zone qui se déroulera les 30 et 31 mars prochains à Clisson. Il sollicite une présence des membres du Comité Directeur.

- Enfin, Yannick OLIVIER félicite les joueuses et le staff du Nantes Rezé Basket pour leur qualification en ½ finale de la Coupe de France, et leur souhaite d'accéder à la finale de Bercy en allant gagné à Mondeville le mercredi 27 mars prochain.

<u>Groupe de travail Championnat DM1 SENIORS</u> :

Trois hypothèses sont retenues par le groupe piloté par le groupe de travail de Maxime LEROUX.

<u>La première</u> : On ne touche à rien c'est-à-dire : 1ère phase - 2 poule de 10 et 2ème phase Play-off répartis en 3 poules de 6 et 1 poule de 2. Les clubs ne sont pas satisfaits de cette formule. 2 poules sans enjeu dans la 2ème phase. Difficile de revenir à 1 poule de 12 ou 14 clubs.

<u>La deuxième</u> :

1. formule à 2 phases en réduisant le nombre d'équipes à 18 et en modifiant la 2ème phase à 1 poule de 9 pour la montée et 1 poule de 9 pour la descente. La 1ère phase correspondant au championnat jeunes permet le couplage. Il n'y a plus de poule sans enjeu. La pause coïncide avec les vacances de Noël. Une équipe qui rate sa phase 1 peut se rattraper en phase 2 : 12 matchs au lieu de 6 actuellement. Toujours difficile de revenir à 1 poule de 12 ou 14. Une montée en moins de D2 en D1.

2. formule à 2 phases, mais en réduisant à 16 équipes. La 2ème phase 1 poule de 8 pour la montée et 1 poule de 8 pour la descente. Toujours difficile de revenir à 1 poule de 12 ou 14. 2 montées en moins de D2 en D1. La phase 1 ne peut se terminer avant Noël.

<u>La troisième</u> : Revenir à une formule à 1 poule de 12 ou 14. Mais avec 1 saison de transition qui entrainerait de nombreuses descentes. Il s'avère qu'il est impossible de faire la transition en 1 seule saison.

Lors de la réunion du 23 février, avec les Présidents et les entraineurs des clubs de D1 au Comité : 0 club pour la formule 1. 7 clubs pour la formule 2.1. 4 clubs pour la formule 2.2. 6 clubs pour la formule 3. Seuls 9 clubs ont assisté à cette réunion. Il faut constater aussi que parmi les clubs excusés, 6 ont formulés un avis. Les remarques des clubs présents et excusés sont listées et expliquées. Le bilan est fait et le constat est incontestable que les clubs ne sont pas du tout satisfaits de cette formule depuis 2 ans.

Après un débat entre les différents membres du Comité Directeur, Yannick OLIVIER propose un vote.

L'hypothèse 2.1, c'est-à-dire réduction du nombre d'équipes à 18, 1ère phase en 3 poules de 6 et la 2ème phase à 1 poule de 9 pour la montée et 1 poule de 9 pour la descente, est retenue par l'ensemble des membres du Comité Directeur, moins 1 abstention. Cette formule sera donc présentée aux prochaines réunions de secteurs, et en fonction du retour que nous pourrons avoir de la part des clubs présents, une proposition sera faite lors de l'Assemblée Générale du 1er juin.

<u>Groupe de travail Championnat Mini-Poussins</u> : (Christian RODET)
Suite à la dernière réunion de ce groupe le 8 mars dernier, une ligne directive s'est dessinée.

1. Atténuer les différences de niveaux
2. Donner plus de temps de jeu (actuellement 12mn maximum)
3. Evaluer les compétences et les faire évoluer
4. Préparer à la compétition sans faire de l'élitisme sur ces catégories.

Les propositions qui ressortent sont :

1. Au moment de l'engagement prévoir des repères pour les clubs afin d'avoir la possibilité de s'engager à 2 niveaux différents (Confirmés et Débutants),
2. Modification des règles actuelles (temps de jeu – changement de joueur – temps morts,

3. Mettre en place avant les rencontres des ateliers (Tirs – Passes – Dribble),
4. Pour les confirmés : 2 phases voire peut-être 3,
5. Pour les débutants : prévoir 2 phases,
6. Pour les 2 catégories : Interdire la saisie des résultats des rencontres par internet.

Les équipes de confirmés devront avoir 3 joueurs capables de traverser le terrain en dribblant main droite ou main gauche, tirer en course, faire des passes en mouvement, se reconnaitre attaquant ou défenseur.

Des règles précises différencieront les deux niveaux. Des poules de 6 en 1ère phase et de 8 en 2ème phase.

Pour tous : Suppression de la règle des 3 secondes défensives. La commission sportive repense à une feuille de marque adaptée. La possibilité aux clubs qui le souhaitent de ne débuter qu'en deuxième phase.

Une discussion s'installe sur le nombre de joueurs brûlés. Franck BAUDRILLER précise que concernant les brûlés, la priorité doit être donnée à la formation, et que nous ne devons pas y mettre trop de restrictions.

L'ensemble des membres renoncent à la proposition des couleurs par niveau, et décident de garder les dénominations actuelles.

Le projet est retenu par l'ensemble des membres du Comité Directeur à l'unanimité des personnes présentes. Ce projet sera présenté aux prochaines réunions de secteurs, ainsi qu'à la prochaine AG du 1er juin prochain, afin d'être mis en place dès la saison prochaine.

Groupe de CAC44 : (Franck BAUDRILLER)

Afin de préparer les clubs à se diriger vers le label fédéral, il leur est donné la possibilité dans un premier temps, d'obtenir le label 44 départemental. Le dossier administratif en sera moins conséquent, ainsi que sa structure technique.

Cette démarche permettra pour les clubs qui le désirent, d'élaborer un projet, afin qu'ils puissent s'engager dans un processus de formation et de structuration. Ces derniers pourront s'appuyer sur l'aide de Bertrand Léger dans l'élaboration et le montage du projet.

Il est rappelé que ce CAC44 ne doit pas être seulement un accessit à des récompenses, mais que la démarche première doit être de récompenser ceux qui assurent la formation des jeunes jusqu'en benjamins. Ce label s'appuie sur les créneaux d'entrainement, le nombre de jours, la taille du terrain, le nombre de ballons. Un cahier des charges est en cours d'élaboration.

Franck BAUDRILLER a dans un premier temps consulté les clubs, les techniciens en adressant un questionnaire. Ceux-ci n'ont pas suscité beaucoup de réponse.

Franck BAUDRILLER rappelle que le CAC 44 comme initialement prévu reste et restera un outil de formation. Il peut être envisagé d'y apporter quelques modifications, notamment en bonifiant de nouveaux critères, tels que :

1. le label 44.
2. le Challenge « Benjamins-Benjamines ».
3. la Formation des dirigeants.
4. les écoles labellisées Fédération Française de Mini-basket.

Il faudrait détailler le CAC44, afin de rendre le classement plus lisible.
Il est évoqué la possibilité d'organiser des tournois en début de saison afin d'évaluer le niveau des équipes. Le constat qui est fait, est que le problème se pose principalement au niveau de la D2.
L'idée de créer un niveau D2+ pourrait être envisagée, afin de regrouper les équipes qui n'ont pas pu monter en D1 et dont le niveau de jeu risque d'être supérieur à la moyenne de D2.

La commission sportive rappelle aussi que le nombre de montées de D2 en D1 a déjà été augmenté.
La réforme de ce CAC44 s'établirait sur les 2 prochaines saisons.
Il n'est pas question de remettre en cause ce challenge, mais une création de nouveaux curseurs afin d'ouvrir la possibilité à d'autres clubs de se révéler dans ce classement.
Une prochaine réunion sera organisée avec les 6 clubs ayant déjà participé aux réunions précédentes.

Il est également décidé à l'unanimité des membres présents de supprimer les dotations prévues pour récompenser les 3 meilleurs, mais de ne garder uniquement que les plaques (Or, Argent, Bronze), et ce dès cette saison.

INVESTISSEMENTS DU COMITE : (Yannick OLIVIER)

Yannick OLIVIER présente les 2 devis concernant l'achat de 40 panneaux + lestage destinés, entre autres, à la manifestation de la Fête du Mini-basket, et des 4 panneaux de Basket en Liberté pour des opérations à destination des publics scolaires, des publics fragilisés…. Il présente le devis de Casal Sport qui s'élève à un montant de 62 045 €, correspondant à 40 panneaux sans protection, sans filets, sans peinture, sans lestage et avec une manipulation à l'aide d'un chariot élévateur manuel. Il présente ensuite celui de Marty Sport qui s'élève un montant de 71 087,61 €, comprenant 40 panneaux baby-basket + 80 fûts de lestage de 100 litres chacun, 4 panneaux de Basket en Liberté + 4 fût de lestage de 300 litres, avec finition complète, protection et avec manipulation manuelle facile. Il précise également que ces panneaux seront livrés directement sur site de la Beaujoire la veille de la Fête du Mini-Basket par la société Marty sport.

Yannick OLIVIER ajoute que ce matériel serait bien évidemment mis à disposition des clubs pour des opérations diverses au sein de leur club, ou dans leur commune.

Yannick OLIVIER informe les membres du Comité qu'une rencontre a eu lieu avec Mr Bernard AUNETTE, Maire de Ste Luce Sur Loire et le Directeur du service technique de la Mairie, dans le but de trouver un endroit de stockage pour ce matériel. Une solution transitoire a été proposée par le Maire pour entreposer les panneaux jusqu'en 2014.

Yannick OLIVIER présente également au Comité Directeur la proposition d'acquérir un « pack 3x3 », qui a été soumis par la Fédération Française de Basket-ball à l'ensemble des Ligues et Comités pour servir au développement de la pratique du 3x3. Celui-ci comprend un demi-terrain, un but de basket, un habillage FFBB, un chrono Bodet, ainsi qu'une sono. Le montant de ce package s'élève à un montant de 21 528 € TTC. La fédération participera à hauteur de 6 000€ (aide de 2000 € sur 3 ans), pour ceux qui en feront l'acquisition.
Yannick OLIVIER précise que ce matériel pourrait être un bon investissement pour pouvoir répondre à des sollicitations des collectivités ou autres sur des opérations dans les quartiers, des publics scolaires, favorisant ainsi la pratique du Basket-ball et l'accessibilité au sport pour tous.

Yannick OLIVIER précise que le Conseil général de Loire-Atlantique s'est engagé à prendre une partie de ces deux investissements à hauteur de 50 % (répartis sur les 3 prochaines années).

Yannick OLIVIER ajoute qu'un dossier de demande de subvention CNDS National sera déposé en vue d'obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 15 % du montant total.

Après présentation de ces deux projets d'investissement, Yannick OLIVIER demande l'avis aux membres du Comité Directeur.

Le devis de la société MARTY SPORT pour un montant total de 71 087,61 € est retenu et adopté à l'unanimité des membres présents du Comité Directeur.

Les membres présents du Comité Directeur valide également à l'unanimité l'achat du « pack 3x3 ».

Yannick OLIVIER et Jacques PHILIPPE présentent le projet de construction d'un bâtiment de stockage qui se situerait à la jonction du siège du Comité. Yannick OLIVIER fait part de sa rencontre avec un architecte afin d'étudier

l'agrandissement du hangar. Notre besoin réel pour loger l'ensemble du matériel est estimé à 170 m². Le montant total de l'investissement serait de 185 000 € T.T.C.
L'étude d'agrandissement du hangar est donc en cours et il faudra attendre tous les éléments infrastructurels et financiers afin d'entreprendre la construction.

Yannick OLIVIER précise que le Conseil Général de Loire-Atlantique s'est engagé à apporter une aide financière de 33 000 € (répartis sur les 3 prochaines années).

Yannick OLIVIER ajoute qu'un dossier de demande de subvention CNDS National sera également déposé en vue d'obtenir une aide financière pouvant aller jusqu'à 15 % du montant total.

Yannick OLIVIER consulte les membres du Comité Directeur.

Le projet de réalisation d'un bâtiment de stockage est approuvé à l'unanimité des membres présents.

TOUR des commissions :

Commission Technique : (Franck BAUDRILLER)

Le Challenge Benjamin(e) s'est déroulé à PORNIC dans d'excellentes conditions.

Commission Finances - Trésorerie : (Franck JOUNIER-Maxime LEROUX)

Le résultat de l'exercice comptable de la saison en cours devrait être proche de l'équilibre. Il semble, à ce jour, qu'un léger déficit est envisageable du fait d'une surestimation de la subvention CNDS par rapport à l'embauche du technicien d'une part, et d'autre part en raison de factures des clubs employeurs qui auraient dû être imputées sur le précédent exercice, mais qui l'ont été uniquement sur celui-ci, compte tenu de leurs arrivées après la clôture de l'exercice. Qui plus est, pour un coût supérieur à la prévision et ne correspondant pas à la tarification contractualisée.

Yannick OLIVIER et Jacques PHILIPPE interviennent pour préciser que ce dossier fait l'objet d'une étude particulière et que le nécessaire sera mis en œuvre pour que de tels faits ne se reproduisent pas et que les conventions soient respectées.

Commission Sportive : (Chantal BEAUQUIN)

La commission a constaté des absences de la part des clubs organisateurs, lors du tirage au sort des ¼ et ½ et Finales de la Coupe de Loire-Atlantique. Le Club de Basse-Goulaine n'étant pas présent le soir du tirage au sort, le règlement stipulant que la présence des clubs organisateurs est obligatoire, la commission proposait de retirer l'organisation des demi-finales aux clubs de Basse-Goulaine, et donc de trouver un autre club pour les organiser. Au vu de la difficulté pour trouver un site de remplacement, Yannick OLIVIER propose aux membres du Comité Directeur de maintenir l'organisation au club de Basse-Goulaine.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Fin de la séance : 0h30

Le Président
Yannick OLIVIER

Le Secrétaire Général
Dominique BOUDEAU